Image not found or type unknown

Vente d’un bien hérité : conflits de résidence

Question / réponse publié le **03/08/2024**, vu **345 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Vente d’un bien hérité : conflits de résidence

> **Lorsqu’un individu décède, la succession de ses biens devient un sujet complexe et délicat à aborder. En France, le droit des successions régit les règles et les procédures liées au partage des biens entre les héritiers.**

SOURCE ET DE PLUS :

https://avocat-droit-succession-cahen.fr/apres/vente-dun-bien-herite-conflits-de-residence/

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés